

## Ville de Boudry

---

### **Proclamation d'une conseillère générale suppléante**

Lors de sa séance du 12 février 2025, le Conseil communal a proclamé élue Conseillère générale suppléante, Madame Anita Patocchi, proposée par le parti Socialiste.

Le Conseil communal porte le résultat ci-dessus à la connaissance des électeurs conformément à la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et les informe que tous recours concernant la validité de cette élection complémentaire doivent être adressés à la Chancellerie d'Etat dans les six jours qui suivent le présent avis.

Boudry, le 13 février 2025